



FEMMES ET PAUVRETE

1 – Les Miséricordes – une spécificité d’origine portugaise

Des documents anciens nous rendent compte du souci de l’Église et des femmes portugaises, surtout celles de la noblesse, à propos de l’aide aux défavorisés. Elles étaient animées d’un esprit charitable et croyaient qu’une telle attitude pourrait sauver leur âme et garantir la vie éternelle. Et ainsi, les premières institutions de la charité publique ont été créées très tôt – les hospices, les léproseries, les petits hôpitaux – où les pauvres s’hébergeaient et les malades étaient assistés et soignés.

En 1498 la Reine D.Leonor a fondé une "confrérie et fraternité d’invocation de Notre Dame de la Miséricorde" à laquelle le Roi et toute la cour se sont inscrits. Après la divulgation des statuts de la nouvelle confrérie, un grand nombre de requêtes pour la constitution de confréries pareilles sont arrivées de toutes les parties du royaume.

L’existence des Miséricordes, qui étaient des vraies associations de solidarité sociale, a concédé à la pratique de la charité un caractère institutionnel et a intégré une réforme et restructuration de l’assistance aux pauvres.

Fondées sur tout le territoire portugais et sur les territoires acquis par les découvertes et christianisés par la suite, les Miséricordes ont acquis un grand prestige, lequel se maintient encore et se justifie par leur action efficace et leur capacité d’adaptation aux nouveaux temps et aux différents lieux où elles ont été instituées. Elles y profitaient des enseignements et des techniques nouvelles et rassemblaient des personnes choisies par leur profil humanitaire, tolérant et juste, bien que pouvant avoir des idéologies diverses.

2 – La pauvreté aujourd’hui

Pauvreté et richesse sont inhérentes à l’humanité: elles coexistent, s’articulent, se modifient et se manifestent dans les différents états du progrès social, conformément à l’époque et au lieu. Il y a 500 ans elles étaient différentes d’il y a 100 ans et même il y a 20 ans, leurs contours n’étaient pas les mêmes qu’aujourd’hui. Elles sont des phénomènes complémentaires en rapport surtout avec l’avantage que l’Humanité a fait, à son propre profit, de la Connaissance. La richesse, c’est la concrétisation de ce profit; la pauvreté, c’est son absence ou sa négation.

De ce point de vue, la perception de l’une et de l’autre dépend de quelques composants d’ordre éthique et morale, politique, économique, d’éducation, sanitaire, qui constituent des paramètres d’évaluation du degré de développement et de la capacité de la société d’accéder à la richesse et de la distribuer en solidarité et dans le respect des Droits de l’Homme.

L’absence d’un ou de plusieurs de ces composants conditionne la capacité d’accès aux biens et met en évidence des catégories et des états de pauvreté lesquels, naturellement, sont

différents en fonction des modèles socio-économiques et culturels qui expriment des styles de vie particuliers.

La situation normalement considérée comme étant de pauvreté est une des conséquences de la croissance économique rapide qui s'est produite à partir de la deuxième moitié du XX^{ème}, après la Seconde Guerre Mondiale. Cette croissance, fondée sur l'exploitation, transformation et contrôle des ressources et sur la production en masse de biens, a eu lieu dans quelques pays ayant une plus grande stabilité scientifique, technologique et industrielle.

Ce type de croissance économique a offert aux populations des plus grandes possibilités d'achat et de bien-être, mais a permis aux industries et aux services de contrôler et de s'appropriier des ressources et d'accéder aisément aux marchés plus fragilisés.

Les pays ont été classés en développés, en voie de développement et non développés et ont été référencés comme des pays riches et des pays pauvres. Cette classification, qui sous-entend une hiérarchie de pouvoir, considère implicitement que l'économie de marché est le moteur privilégié du développement et le seul levier pour la production de la richesse.

Malheureusement ce qui devrait être un facteur de bonheur peut être l'origine d'instabilité et de conflits dans le monde, en aggravant de plus en plus les inégalités à l'égard de l'accès aux biens et aux services.

Cette situation est la conséquence, parmi d'autres, du remplacement de la conception d'entreprise nationale, ayant des préoccupations sociales et des obligations envers la communauté, par la conception d'entreprise transnationale, qui est le véhicule et le gérant d'intérêts économiques des pays et des groupements et qui n'a d'autres obligations que celles à l'égard des investisseurs.

Les ressources financières sont globalisées et le concept de citoyen titulaire de droits, auquel l'économie doit servir, est remplacé par le concept de consommateur, qui doit servir l'économie.

La vision humaniste, pour laquelle l'Homme est le début de tout, est remplacée par l'affirmation technocrate: le développement est le résultat d'une technique à laquelle l'Homme se soumet pour essayer d'en profiter. On est déjà dans le domaine des intérêts, de l'esprit de lucre, de l'appropriation de la richesse et de l'utilitarisme.

On oublie le Progrès et l'Égalité.

3 – La pauvreté au féminin

C'est déjà une constatation incontournable que les femmes soient plus touchées que les hommes par les situations précaires et par la pauvreté. Cette réalité est la conséquence de multiples formes de discrimination qui les rendent plus vulnérables et qui favorisent le phénomène de l'exclusion: plus grande entrave à l'éducation et à la formation professionnelle; des modèles d'"emploi flexible" et peu qualifié; des salaires et des pensions de retraite très bas; la violence sexiste; le trafic et la prostitution.

Cela étant, l'accès à l'emploi dûment rémunéré, assurant l'indépendance et l'autonomie des femmes en leur permettant d'affronter les ruptures familiales, doit être considéré comme une garantie majeure contre la pauvreté.

Le principe de l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes, transposé dans la majorité des ordres juridiques nationaux, constitue un objectif clé des politiques extérieures de l'Union Européenne et est un élément essentiel des normes fondamentales de travail adoptées au niveau international.

Toutefois, la dimension "égalité hommes/femmes" n'est pas encore suffisamment intégrée dans les politiques macroéconomiques, le travail à temps partiel est encore l'«apanage des femmes» et pas leur option dûment assurée, l'équilibre entre flexibilité et sécurité de l'emploi est loin d'être acquis, les "discriminations indirectes", apparemment neutres, mais qui produisent des désavantages sans aucune justification, sont encore généralisées.

Voilà pourquoi on est très loin de concrétiser la Déclaration de Pékin, adoptée en 1995, selon laquelle *la contribution des femmes au développement économique et social, l'égalité d'opportunités et la pleine participation, sur le pied d'égalité, des femmes et des hommes, en tant qu'agents et bénéficiaires d'un développement soutenable au service de l'individu, sont des conditions essentielles pour la suppression de la pauvreté par le moyen d'une croissance économique soutenue, du développement social, de la protection de l'environnement et de la justice sociale.*

Et dans l'oubli total resta la conviction où se fonda la "Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes", adoptée en 1979, par l'Assemblée Générale des Nations Unies: *le développement complet d'un pays, le bien-être du monde et la cause de la Paix demandent la participation maximale des femmes, à l'égalité avec les hommes, dans tous les domaines.*

4 – Les réponses institutionnelles et leurs résultats

Conscient de la nécessité de concilier le développement économique avec la cohésion et la justice sociale, le pouvoir politique a élu l'éradication de la pauvreté et de l'exclusion sociale comme un des principaux objectifs pour ce siècle.

Au niveau national se succèdent les analyses sur la pauvreté, en général et dans une perspective de genre, fournissant des indicateurs, formulant des concepts, proposant des modèles et des solutions lesquels mainte fois demeurent à toujours sur le papier.

À partir du Sommet de Lisbonne, en 2000, l'Union Européenne a repris ces thèmes et les a placés au centre de la construction européenne, en mettant au même plan la croissance économique, l'emploi et la cohésion sociale.

Les objectifs du Millénaire pour le développement en 2015, tracés en 2000 par l'ONU, incluent la réduction de moitié de l'extrême pauvreté, l'éducation primaire pour tous et la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, au même temps que la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement, convenu sur l'idée que la lutte contre la pauvreté est collective et que tous les pays ont intérêt à y participer.

La concrétisation de ces objectifs exige du pouvoir politique la décision ferme d'envisager cette lutte en tant que dessein national susceptible de produire un changement profond dans les facteurs économiques, sociaux et culturels responsables des mécanismes qui engendrent et perpétuent la pauvreté.

Toutefois on constate que le chômage augmente – surtout parmi les femmes –, les situations de pauvreté deviennent plus pénibles, le tissu social se détériore en fonction de la disparition graduelle de la classe moyenne et de son énergie qui a toujours conduit au progrès social.

Il faut que les gouvernements se rendent compte que leur responsabilité ne se résume pas à la simple déclaration d'intentions et à l'aide de l'assistance faite par les institutions de solidarité sociale.

Il faut que les gouvernements affrontent et évitent les causes de la pauvreté: les conflits armés, les attentats à l'environnement, les politiques sociales et économiques pas adaptées, qui sont à l'origine de l'exclusion et qui nourrissent l'analphabétisme, le chômage, la violence, la corruption.

Il faut aussi que les gouvernements s'aperçoivent de l'émergence d'une nouvelle forme de pauvreté: celle de l'imagination, de la volonté et des valeurs.

5 – L'absence de Liberté

Indépendamment de l'approche à ce phénomène, ce qui est vraiment en cause à l'égard de la pauvreté c'est la négation de droits, l'impossibilité de choisir et de tracer sa route, l'incapacité d'affirmation en face du pouvoir.

En un mot, c'est l'absence de Liberté.

Cette caractéristique universelle et immuable de la pauvreté a des implications éthiques et morales qui détruisent les fondements de la démocratie.

Les principes de la Justice, de la Solidarité, de la Fraternité et la dignification du travail trouvent leur dimension politique et se concrétisent au sein du système démocratique, dont les gouvernements doivent avoir la capacité d'empêcher l'accumulation de la richesse dans les mains de quelques-uns et de maîtriser la pauvreté.

Toutefois la réalité est différente. Le vrai sens de la légitimité est détruit par le discours et l'action dogmatique étrangers à la capacité de rendre disponibles les moyens qui permettent à l'Homme de se réaliser et d'être libre.

6 – Poursuivons dehors l'œuvre commencée dans le Temple

Dans le Temple nous prenons conscience de l'Unité, malgré les différences, et nous découvrons le vrai sens de la Fraternité et de la Solidarité. Ce discernement nous amène à la compréhension de l'Égalité. Notre conduite est donc réglée sur les idéaux de la Justice et de l'Équité. Ceux-ci éveillent l'envie de lutter contre les inégalités arbitraires et de contribuer à la hausse du niveau social. Désintéressement.

Et ainsi on s'aperçoit du vrai sens de la Liberté: le compromis de soi-même se traduit par des objectifs concrets au profit de tous. Compromis commun à toutes les Maçonnes symbolisé par la Chaîne d'Union où se concentre l'énergie capable de transformer le monde à travers l'action directe.

Il est temps de répandre cette énergie dans le monde extérieur.

Il est temps d'articuler la construction intérieure et la pratique de la solidarité, la croissance spirituelle et l'implication sociale.

Il est temps de rayonner, par l'action, les hautes valeurs éthiques acquises dans la Loge.

7 – Les nouvelles Miséricordes

Ce furent les femmes qui, il y a plus de 5 siècles, réussirent à donner réponse aux besoins des plus défavorisés. Animées d'un esprit de charité et d'assistance elles créèrent des structures, elles les mirent en fonctionnement et accompagnèrent leur développement.

C'est à nous, Maçonnes, de recueillir cet exemple et de relever l'œuvre, pas dans l'esprit de seule assistance charitable, mais dans le sens de Libération.

Recréons, donc, la conception de Miséricorde autour des principes de Fraternité et de Solidarité. Transformons-nous en puissance d'action et produisons les moyens qui donneront aux exclus la possibilité de dépasser leur condition.

C'est une tâche commune, globale, énorme, urgente.

Idée utopique? N'est-ce pas l'utopie qui est à l'origine de l'action?

Il ne faut pas oublier que nous sommes des femmes.

Et que ce sont les femmes qui enfantent!

**Contribution de la
Grande Loge Féminine du Portugal**

ANNEXE I

LES MISERICORDES – UN SURVOL HISTORIQUE

Pour parler de la femme face à la pauvreté au Portugal, nous retracerons dès le début de la nationalité au Moyen Âge (Sièc.XII). Nous vérifions qu'outre l'Église, la femme portugaise, surtout (Reines, Princesses, Abbesses des Couvents et quelques femmes de plus basse condition sociale), s'est toujours concernée par le problème des plus défavorisés.

En vérité, au Portugal, entre les Sièc. XII et XIV, la plus grande partie de sa population vivait dans un état de grande pauvreté existant des tâches de misère en plusieurs régions du pays. Ceci expliquerait pourquoi, depuis le début la nationalité nous repérons des attitudes d'assistance et d'aide à cette misère qui se traduisait par plusieurs formes de pauvreté. Cet aide et secours à la pauvreté, se manifestèrent soit dans l'aspect individuel soit dans l'aspect collectif.

Dans le champ individuel nous voyons être colmatées les nécessités des pauvres dans l'accomplissement d'oeuvres de miséricorde:

- pourvoir de la nourriture aux souffrants de famine
- pourvoir de l'eau aux assoiffés
- pourvoir des vêtements aux dénués

- visiter les malades, racheter les captifs, etc.

Ces œuvres, basées sur l'Ancien et le Nouveau Testament, étaient accomplies par des femmes et des hommes, surtout au domicile, quand demandées. Toutefois il est très rare de découvrir le nom du bienfaiteur.

Déjà dans le champ collectif nous avons désigné des attitudes de bienfaisance lesquelles ont été enregistrées dans des documents de plusieurs époques. Cette assistance pourrait être effectuée au domicile ou dans les Institutions créées pour ce but, notamment les hospices, léproseries, hôpitaux, entre autres.

Reines et Princesses Portugaises apparaissent en défense des lépreux, se dépouillant de draps de lin et d'autres pièces de leur riche trousseau et en vendant des bijoux pour aider les blessés et tuer la faim de ces malheureux.

L'ordre de construire des léproseries et des petits hôpitaux améliora le traitement de ces pauvres et malades en les logeant, leur tuant la faim et en les protégeant du froid.

En 1122, au temps du Condado Portucalense, D. Teresa, mère de D.Afonso Henriques, établit des asiles et des léproseries selon les vestiges archéologiques découverts. D.Teresa a été donc la première fondatrice de ces institutions d'abri où se rassemblaient les pauvres et les pèlerins.

Un autre exemple d'esprit charitable vient de la femme de D.Afonso Henriques, Reine D.Mafalda. Sur tout le territoire conquis par son époux jusqu'au Tage, même dans les localités et lieux inhabités, elle fit construire des hospices pour les routiers pèlerins ayant besoin d'aide et repos ainsi que des léproseries pour accueillir les lépreux.

Maintes princesses, telles que Sainte Teresa et Sainte Sancha, filles du roi D.Sancho I, fondèrent la léproserie de Coimbra et en dévouèrent leur vie.

D'autres comme D.Brites (femme de D.Afonso IV) et la Reine Santa Isabel (femme de D.Dinis), non seulement ont élargi ces institutions comme en ont établi d'autres.

Au Moyen Âge existaient aussi des institutions charitables ayant un petit hôpital en annexe où, à condition de prier pour l'âme de leurs bienfaiteurs, se recueillaient des invalides des deux sexes, veuves, orphelins et pauvres âgés mais étant de bonnes mœurs et de bonne souche. Ces institutions, "mercearias" correspondraient aujourd'hui aux foyers du troisième âge.

Nous avons donc vu comment la compassion des Reines et des Princesses portugaises, souvent appuyée par les moines et les confréries, soutinrent les premiers instituts de charité publique: hospices, léproseries, hôpitaux et les "mercearias".

Certaines femmes de la classe moyenne suivirent l'exemple des femmes nobles en ce qui concernait la classe défavorisée et montrèrent leur préoccupation envers la pauvreté établissant des petits hôpitaux, asiles, et foyers annexés par la suite par l'Hôpital de Todos-os-Santos tels que:

hôpital de Maria Francisca

hôpital dos Meninos

hôpital de Teresa Anes

hôpital de Maria Armenha

L'hôpital de Todos-os-Santos servit à l'époque de modèle à plusieurs hôpitaux portugais construits sur les nouvelles terres conquises.

D.Leonor, épouse du roi D.João II, eut une action très importante à niveau de l'assistance sociale; elle fit parvenir une aide indirecte à l'Hôpital de Todos-os-Santos et fonda la Miséricorde de Lisbonne tout en irradiant ce modèle par toutes les régions du Portugal et du Monde portugais.

À Lisbonne affluaient des bateaux et des voyageurs du monde entier, à la recherche des produits désirés de l'orient apportés par les navigateurs portugais.

Si le commerce et l'industrie ont bénéficié, il n'est pas moins vrai que cette molle humaine était aussi la responsable pour l'augmentation galopante de la misère. La renommée de ce grand marché faisait accourir de tout le Royaume les affamés, les indigents et la prostitution!

Pendant son règne, D.João II en centralisant le pouvoir centralisa également le système d'assistance aux malades et aux pauvres. Ainsi, et conseillé par D.Leonor, il annexa 43 petits hôpitaux, hospices et léproseries à l'Hôpital de Todos os Santos devenant celui-ci l'hôpital le plus important du pays.

L'Hôpital de Caldas da Rainha est fondé en 1484 par D.Leonor.

Cette Reine, étant la régente en 1498 durant l'absence du Roi D.Manuel I, créa une confrérie et une fraternité d'invocation à Notre Dame de la Miséricorde. Le roi, à son retour, ratifie ces institutions en s'y inscrivant comme confrère, exemple aussitôt suivi par toute la cour.

A peine leurs statuts rédigés et approuvés, surgirent de nombreuses demandes pour la constitution d'autres confréries.

Le compromis de la Miséricorde de Lisbonne n'en est pas moins notable que celui de la Miséricorde de Caldas da Rainha et partage la même orientation, soit, améliorer le secours porté aux pauvres tout en leur concédant l'assistance médicale ainsi que toutes autres sortes d'aides.

L'objectif avait pour but le contrôle social; les miséricordes deviennent des institutions de solidarité social par excellence. Leurs actions et initiatives intimement liées à une stratégie du salut se rattachent au Nouveau Testament et aux 7 œuvres de Miséricorde:

- donner à manger à qui a faim;
- donner à boire à qui a soif;
- vêtir les dénués;
- héberger les pèlerins;
- soigner les malades;
- racheter les captifs;
- enterrer les morts.

La misère s'aggrave dans le pays, surtout à Lisbonne. Les mesures prises par les monarques n'étaient plus suffisantes ni pour réprimer les abus ni pour répondre adéquatement à ce que la situation exigeait.

L'action de D.Leonor est donc un essai de réforme et de réorganisation de l'Assistance aux pauvres. Les miséricordes en sont bien un exemple, ce sont des institutions d'assistance aux indigents. Leur origine provient des innombrables confréries de charité établies sur tout le territoire portugais ainsi que sur les terres découvertes et christianisées par les Portugais et qui atteignirent un prestige très élevé à l'époque.

Cinq siècles se sont écoulés et il existe encore des Miséricordes qui, par leur efficacité, adaptation sociale aux temps, aux enseignements, aux nouvelles techniques tout en s'entourant de collaborateurs aux multiples idéologies mais de profils humanitaires, tolérants et justes, continuent à accomplir cette œuvre impar qu'est la bienfaisance.

**Contribution de la
Grande Loge Féminine du Portugal**

ANNEXE II

QUELQUES DONNEES ECONOMIQUES CONSIDERABLES

Introduction

La pauvreté existe depuis toujours. A plusieurs époques, de nombreuses personnes ont écrit des textes et théories dans le but de comprendre le phénomène jusqu'à sa suppression.

Mais, la pauvreté n'a pas toujours été la même; elle s'est manifestée sous d'autant de formes que la multitude des sociétés à travers le temps et l'espace.

Dans ce petit texte, il n'y aura pas d'analyses historiques et sociologiques profondes, soit pour manque de connaissance de l'auteur en la matière, soit pour le peu de temps disponible pour une tâche tant intéressante et compliquée.

L'objectif est le suivant: donner un petit apport pour l'analyse de la pauvreté des femmes portugaises du début du XXIème siècle.

D'après la définition de Townsend en 1979: "La situation de pauvreté, dit-on, qui s'établit pour manque de moyens pour obtenir des diètes, participer aux activités et avoir des conditions de vie et confort communs doivent au moins être encouragées, approuvées dans les sociétés auxquelles nous appartenons".

L'analyse de la pauvreté se fait maintenant, à la lumière des concepts modernes des sciences sociales, avec l'introduction de la perspective du genre dans l'analyse sociale et tenant compte des phénomènes qui ont surgi ces dernières décennies du XXème siècle, comme la globalisation et le néolibéralisme. Ces facteurs mènent aux mutations du marché du travail, afflux migratoires, altération de la composition et du rôle de la famille qui conduisent à de nouvelles manifestations du phénomène de la pauvreté et son aggravation.

En 1978, Diana Pierce a attiré l'attention sur la réalité de la pauvreté féminine "qui se traduit par une aggravation de la situation des femmes en termes de pauvreté, contrastant à une participation croissante de ces dernières dans l'activité économique, contrairement à ce qui se passe avec les hommes".

Le phénomène de la pauvreté est, actuellement de plusieurs dimensions. La pauvreté économique comme d'autres facteurs de même importance doivent être analysés. Le mot-clé est "privation", soit économique, d'accès aux biens et services ou au bien-être. Liste de quelques atouts décisifs pour l'observation de la dimension de la privation et pauvreté: éducation et formation, habitation, marché du travail, recours économiques, protection sociale, famille, participation sociale et bien-être.

Niveau International

Les institutions internationales se sont penchées sur le phénomène de la féminisation de la pauvreté. Au sein de l'ONU, on se souvient de la Plate-forme d'Action de Péquin de 1995 et de sa révision, Péquin+10 en 2005, où la pauvreté au féminin est vue comme "la négation partielle ou totale des droits de l'Homme fondamentaux pour les femmes" et plus, "la pauvreté féminine passe à être comprise non seulement en terme d'absence de recours économiques mais, en terme de multiples aspects du bien-être qui intègrent les spécificités associées aux femmes". Dans les objectifs de développement de millénaire (ODM) en 2000, l'ONU a lancé 8 objectifs jusqu'en 2015, 2 de ces objectifs sont consacrés exclusivement aux femmes. Le 3^{ème} est de promouvoir l'égalité du genre et la capacité (empowerment) des femmes et le 5^{ème}, améliorer la santé maternelle. N'oublions pas que le Programme Alimentaire contre la Faim du FAO révèle que 7 sur 10 pauvres dans le monde sont des femmes et des jeunes filles. L'Organisation Mondiale du Travail (OIT) constate que 70% des pauvres sont les femmes.

En Europe, l'étude de la Commission des Droits de la Femme, adoptée par le Parlement Européen en 2005, affirme que "la pauvreté et l'exclusion sociale des femmes sont une violation des Droits de l'Homme".

L'Eurostat définit la limite de pauvreté monétaire comme "60% de la moyenne de rente par adulte de son groupe ou pays" et révèle que 16% de la population européenne (UE 25), 78 millions de personnes étaient en risque de pauvreté monétaire en 2005 et le risque de pauvreté des femmes de plus de 65 ans était de 20% ce qui correspond à plus de 5 points que les hommes du même âge. Dans le cas des familles mono-parentales, ce risque s'élève à 34%, sachant que 80% sont constituées de femmes et leurs enfants. L'exposition des femmes européennes au risque de la pauvreté est constitué en majorité d'inactifs/inactives. L'Eurostat constate aussi que 19% des enfants européens sont en risque de pauvreté et un sur dix vit dans des familles où personne ne travaille. Au niveau européen, on doit mentionner la stratégie de Lisbonne de 2000 lancée "dans la mesure de produire un impact décisif dans le but de la suppression de la pauvreté jusqu'en 2010".

Portugal

Analysons, maintenant la situation du Portugal concernant les femmes.

	Hommes		Femmes	
	Total	%	Total	%
Moins de 15 ans	844 647	16,6	802 790	14,8
15-64 ans	3 500 768	68,7	3 509 511	66,0
65ans et plus	748 924	14,7	1 041 615	19,2

Tableau n° 1 – Population par échelon des âges, 2006 (INE)

L'espérance moyenne de vie est de 81,8 ans pour les femmes et de 75,2 pour les hommes, soit 748 924 hommes et 1 041 615 femmes de plus de 65 ans.

Depuis la décennie de 60 du XX^{ème} siècle, et plus accentué dans la décennie de 70-80, avec l'avance de la démocratie, on assiste à une plus grande intégration des femmes dans le marché du travail.

	%
Taux d'emploi féminin (15-64 ans)	62,3

Taux d'emploi masculin (15-64 ans)	73.8
Taux d'activité féminine	47.7
Taux d'activité masculine	58.2
Taux de chômage féminin	9,0
Taux de chômage masculin	6.5
Féminisation de l'emploi	45.9
Féminisation du chômage	54.5

Tableau n° 2 - Emploi et chômage, 2005 (INE)

Le tableau est fondamental pour l'analyse de la féminisation de l'emploi qui est de 62,3% des femmes entre 15 et 64 ans et de 73,8 % à l'échelon de l'âge relatif aux hommes. Le taux d'activité féminin est de 47,7% alors que pour les hommes est de 58,2%. Les différences de ces taux au Portugal sont inférieures à la moyenne européenne, ce qui signifie que les Portugaises travaillent plus en emplois rémunérés que la moyenne européenne. Au Portugal, le chômage affecte plus de femmes (9%) que d'hommes (6,5%).

Degré d'instruction:

<i>Degré d'instruction</i>	<i>Hommes (%)</i>	<i>Femmes (%)</i>	<i>Total (%)</i>
Aucun	8,7	17,7	13,4
Base	69,7	57,8	63,5
Secondaire	13,6	13,6	13,6
Supérieur	8,0	10,9	9,5

Tableau n° 3 - Éducation, 2005 (INE)

Ce tableau révèle que le pourcentage des femmes sans instruction (17,7%) est plus élevé que celui des hommes 8,79. Cela est dû au fait que durant de nombreuses décennies, les femmes ont eu moins de possibilités d'accès à l'enseignement que les hommes. Sous un autre aspect, on vérifie que le pourcentage des femmes avec un niveau d'enseignement supérieur (10,9%) est supérieur aux hommes dans la même situation (8,0%). Portugal accompagne la tendance européenne du pourcentage de femmes dans l'enseignement supérieur qui est plus élevé que celui des hommes.

Type de insertion dans le marché du travail:

Groupes de professions	taux de féminisation %
Cadres supérieurs de l'administration publique, dirigeants et cadres supérieurs d'entreprises	32,8
Spécialistes des professions intellectuelles et scientifiques	57,2
Techniciens et professionnels de niveau intermédiaire	45,3
Personnel administratif et similaires	61,2
Personnel des services et vendeurs	68,3
Agriculteurs et travailleurs qualifiés de l'agriculture et pêche	49,2
Opérateurs d'installations, ouvriers de montage	21,2
Manœuvre non-qualifiés	65,2
Armée	8,7

Tableau n° 4 - Représentation féminine par groupes de professions, 2006 (INE)

On observe que les femmes sont peu représentées au sommet de la pyramide des emplois, avec à peine 32,8% des femmes pour des places de direction, on peut appeler cela le "toit de verre". Les femmes atteignent un point déterminé de la hiérarchie de l'emploi et ne vont pas jusqu'au sommet. On vérifie aussi que les femmes en grand pourcentage occupent des postes administratifs, vendeuses, les deux catégories avec des statuts socioéconomiques relativement faibles.

Les femmes au Portugal gagnent en moyenne 80% de ce que les hommes gagnent. On appelle cela un "gap" salarial de 20 %.

En 2005, le taux du chômage des jeunes filles étaient de 19,1% et des jeunes gens de 16,1%.

De cet exposé, on peut conclure que: les Portugaises travaillent hors de la maison, mais ont en moyenne un salaire plus bas que les hommes. D'autre part, les femmes dépassent de 3 heures par jour en travaux non-rémunérés. Ces heures sont consacrées aux travaux domestiques, à la fonction de s'occuper des enfants et des personnes âgées qui leur sont confiées. En Europe des 15, le Portugal était le pays où le pourcentage le plus faible du PIB était destiné aux infrastructures de soins aux enfants et personnes âgées et où les hommes étaient les avant-derniers à la participation des travaux domestiques. Ce qu'on appelait la "journée double" des femmes veut dire que les Portugaises ont peu de temps pour participer aux activités sociales et au loisir.

Les femmes portugaises souffrent de forte ségrégation verticale en ce qui concerne les positions hiérarchiques de l'emploi (tableau n° 4) et de ségrégation horizontale, en rapport au type de travaux qui leur est réservé (tableau n° 5).

Situation Professionnelle:

	taux de féminisation %
Au compte d'autrui	46,8
A son compte, isolé	46,3
A son compte comme entrepreneur	27,0
Membre famille non rémunéré	62,7

Tableau n° 5 - Représentation de la situation des professions, 2006 (INE)

Nous soulignons que le/la travailleur/euse à son compte, comme isolé, (46,3%) représente fréquemment le phénomène des entreprises qui emploient les travailleurs sans les déclarer pour ne pas les intégrer dans leurs entreprises.

"Il faut identifier les facteurs de discrimination surtout au niveau du marché du travail, mais aussi de la propre structure familiale, auxquels les femmes sont sujettes et qui les rendent particulièrement vulnérables à la situation de pauvreté. On peut tenir compte que la racine explicative de la spécificité de la pauvreté féminine est de la place attribuée aux femmes dans la structure sociale pour le procès de division sexuelle du travail, place qui se relationne d'une forme directe, comme le modèle de la famille socialement dominante".¹

Le Portugal a, actuellement le III Plan National pour l'Égalité, la Citoyenneté et Genre. (2007-2010) (PNI).

Selon le panneau européen d'Adjoints Domestiques Privés², le taux de pauvreté des femmes portugaises était en 1995 de 24%, 2001 de 18,5%.

¹ João Baptista in site de RJIHM.

² Programa Operacional Temático do Potencial Humano, pág. 25

Dans le programme Opérationnel du Potentiel Humain du Portugal (2007-2013) (POPH), on peut lire: "la concentration des femmes en segments de l'activité avec des niveaux de rémunération plus bas, la persistance de la pratique de discrimination salariale en fonction du genre et une plus grande exposition à l'emploi précaire, sont quelques facteurs qui expliquent l'inégalité du genre". Ce même Programme révèle que "l'indice de pauvreté de la population active, et surtout des employés au compte de tiers, sont inférieurs à la limite du salaire bas, c'est-à-dire que 2/3 du gain brut mensuel moyen, est de 10,9%, soit 16% des femmes et 7,5% des hommes. En 2004, 21% de la population portugaise était plus bas que la limite de pauvreté, alors que la moyenne européenne était de 16%.

Les familles mono-parentales sont particulièrement exposées à la pauvreté, dont 80% sont des femmes et leurs enfants.

Ce n'est pas difficile de comprendre que les personnes âgées portugaises sont, comme dans le reste de l'Europe, mais plus accentué, victimes de retraite très basses. Le risque de pauvreté des femmes de plus de 65 ans en Europe est de 20%, alors qu'au Portugal, il est de 30%. Il ne faut pas oublier que dans cette couche de la population, la privation des soins de santé, inclus les soins psychologiques, est plus ressentie à cause de la solitude. Au Portugal, existe le Plan National d'Action pour l'Inclusion (2006-2009) (PNAI)

Un autre groupe fragile au point de vue de la pauvreté et l'exclusion sociale, est le groupe des femmes immigrantes. Les données du Service des Etrangers et Frontière du Portugal (SEF) disent que 44,6% du total des immigrants au Portugal, sont des femmes. Une étude³ sur le genre dans l'immigration révèle que le chômage atteint 15,2% des femmes immigrantes et 4,7% des hommes immigrants et que la valeur de rémunération ½ heure est pour les immigrantes de 3,55 euros et pour les hommes, 4,31 euros.

La déficience est un autre point faible de la pauvreté. Non seulement les personnes déficientes, mais aussi leurs soignants sont en grande majorité composés de femmes, pas seulement parce que les soins sont appliqués par les femmes, mais aussi si quelqu'un doit renoncer à son travail pour soigner quelqu'un et ayant un salaire dérisoire, c'est la femme. Il est clair que la privation à tous les niveaux des groupes de personnes déficientes et soignants est énorme. Le I Plan d'Action pour l'Intégration des Personnes avec Déficiences ou Incapacité est en vigueur au Portugal. (2006-2009) (PAIPDI)

Un groupe extrêmement vulnérable à la Privation est celui des victimes de violence conjugale. Les statistiques révèlent que 12 à 15% des femmes européennes de plus de 16 ans vivent en situation de violence conjugale et sont obligées de quitter le foyer. Elles deviennent des victimes de privation totale, parfois de la propre liberté, étant donné qu'elles doivent sortir du foyer et continuer à vivre dans la "clandestinité" en rapport à l'agresseur, perdant l'emploi, la famille, l'accès au bien-être pour elles et fréquemment pour leurs enfants qui les accompagnent. Dans les cas de fugue solitaire, elles perdent en plus l'accès à leurs enfants. Il ne faut pas oublier que non seulement il y a des pertes matérielles, mais aussi le manque d'auto-estime. Le III Plan National Contre la Violence Conjugale. (2007-2010) (PNCVD).

Le Combat à la Pauvreté

Héloïse Perista dit: "les politiques de lutte contre la pauvreté, dans une perspective d'égalité du genre, doivent contempler, de forme décisive la question de l'équilibre entre le travail et la vie privée, garantir aux femmes et aux hommes, en particulier ceux qui sont en situation de pauvreté, le droit à la vie privée au-delà de la vie familiale. C'est-à-dire i) repenser

³ Ana Luísa Coutinho, "O género e a imigração em Portugal: assimetrias e recursos individuais", Dissertação de Mestrado em Psicologia Social pela FPCE da U.C. de 2007.

l'organisation du travail payé, de forme plus flexible et adaptée aux nécessités des femmes et hommes travailleurs, ii) adapter les systèmes de protection sociale dans l'optique de l'individualisation des droits. iii) reconnaître et valoriser le travail de soignant, iv) inciter les hommes pour un effort de partage équilibré avec les femmes des travaux et responsabilités au niveau du travail non-payé".

Les Plans Nationaux cités plus haut, incluant des mécanismes de combat à la pauvreté.

Dans le III PNI on peut lire au point 2.4. Inclusion et Développement Sociaux comme objectif:

- A. Perfectionner les mécanismes d'appuis aux familles mono-parentales, monitorisant les respectives itinéraires d'inclusion sociale et professionnelle.
- B. Évaluer les mécanismes de calcul des réformes actuelles, notamment l'intégration des facteurs liés aux activités non-payées.
- C. Améliorer le niveau de vie des femmes âgées.

Dans le PNAL, l'un des objectif est "combattre la pauvreté des enfants et des personnes âgées".

Le point 2.3. Cohésion Sociale et Inclusion du POPH souligne "combattre la pauvreté persistante".

Le même POPH, dans le contexte du Cadre de Référence stratégique National (QREN) cadre prioritaire 7 – Egalité du genre, dans la typologie d'intervention dit: "renfort de l'intervention des femmes en augmentant la compétitivité, l'emploi des femmes et l'élimination des inégalités salariales, éléments essentiels d'une indépendance économique qui conduit à l'exercice d'une citoyenneté libre et autonome". Et dans le cadre Prioritaire 6- Citoyenneté, Inclusion et Développement Sociaux, on peut lire "combat à la pauvreté et à l'exclusion sociale".

On doit citer la société civile quand on parle de préoccupation et de la création de stratégies pour son combat. La "European Anti-Poverty Network (EAPN), Réseau Européen Anti-Pauvreté (REAPN) est une association sans buts lucratifs (ASBL) fondée en 1990 à Bruxelles et qui a plusieurs nucléos distrital au Portugal.

Il existe aussi au Portugal une branche de la Marche Mondiale des Femmes, réseau mondial d'actions féministes qui "lutte pour éliminer la pauvreté et la violence sur les femmes" fondé en 1988 et qui réunit 6000 groupes de femmes de 163 pays.

De nombreuses autres organisations travaillent dans le but de minoriser le phénomène de la pauvreté, quelques-unes sont d'inspiration religieuse, d'autres sont Organisations Non Gouvernementales (ONG), Institutions Particulières de Solidarité Sociale (IPSS), etc.

Le Jour Mondial pour l'Éradication de la Pauvreté a été créé le 17 octobre.

La Commission Européenne a déclaré 2010 l'Année Européenne du Combat à la Pauvreté et à l'Exclusion Sociale.

Tout tribut n'est jamais assez!

BIBLIOGRAPHIE

- "Alguns dados sobre A SITUAÇÃO DAS MULHERES" *in site* da Comissão para a Cidadania e Igualdade de Género (www.cidm.pt).
- Alto Comissariado para a Imigração e Minorias Étnicas -. ACIDI (www.acime.pt).
- Ano Europeu do Diálogo Intercultural 2008 (www.interculturaldialogue2008.eu).
- Baptista, João, "Feminização da Pobreza e Contexto Neo-liberal" *in blog* da Rede Portuguesa de Jovens Para a Igualdade de Oportunidades entre Mulheres e Homens (redejovensigualdade.org.pt) (09.11.06).
- Comissão para a Cidadania e Igualdade de Género - CIG (www.cidm.pt).

- Comissão para a Igualdade no Trabalho e no Emprego - CITE (www.cite.gov.pt)
- Comité Europeu das Associações Sem Fins Lucrativos – CEDAG (www.cedag-eu.org).
- Costa, Ana, “As Mulheres e o Sindicalismo: o Mundo, A Europa e Portugal” Centro di Ricerca sull’ Integrazione Europea Università degli Studi di Siena (2001).
- Coutinho, Ana Luísa, “O género na imigração em Portugal” tese de dissertação de Mestrada em Psicologia Social da FPCE da Uiversidade de Coimbra, não editado (2007).
- Equality Now (www.equalitynow.org).
- Observatório Social Europeu (www.ose.eu).
- ONU – Human Rights (www.ohchr.org).
- ONU - Women Watch (www.un.org/womenwatch).
- Organização Internacional do Trabalho – OIT (www.ilo.org).
- PAIPDI (www.portugal.gov.pt).
- Parecer do Comité das regiões sobre “Mulheres e Pobreza na U.E.” (13.10.2005).
- Parecer do Comité das Regiões sobre “Mulheres e pobreza na União Europeia” in Jornal Oficial da União Europeia (2006/C81/10) (04.04.2006).
- Parlamento Europeu (www.europarl.europa.eu).
- Pereirinha, José António, (coordenação), “Género e Pobreza: impacto e determinantes da Pobreza no Feminino”, Relatório Final *in site* da CIG (12.10.07).
- Perista, Heloísa, *Workshop “As Mulheres e a Pobreza”* CESIS – Centro de Estudos para a Intervenção Social.
- PNAI (www.pnai.pt).
- PNI, PNCVD (www.cidm.pt).
- POPH (www.poph.qren.pt).
- REAPN (www.reapn.org).
- Relatório da Comissão ao Conselho, ao Parlamento Europeu, ao Comité Económico e Social e ao Comité das Regiões sobre a Igualdade entre Homens e Mulheres (2007).
- Rodrigues, Eduardo Vítor e outros, “A Pobreza e a Exclusão Social: Teorias, Conceitos e Políticas Sociais em Portugal” in <http://ler.letras.up.pt>.
- União Europeia (www.europa.eu).